TUÉS ALORS QU'ILS PRÉPARAIENT UN ATTENTAT CONTRE MICHEL DEBRÉ À TIZI-OUZOU, EN 1960

Cinq martyrs honorés à Tizi-Ouzou

Un hommage a été rendu par le musée du Moudjahid de Tizi-Ouzou, mercredi dernier, 18 mars, aux chouhada, Belhocine Mouloud, Ramdane El Kechaï, Ouamrane Mohammed-Mouloud, Ouchene Rezki et Zidane Mohamed tombés au champ d'honneur le 11-4-1960 à Tala Allam, Tizi-Ouzou, alors qu'ils s'apprêtaient à commettre un attentant contre M. Michel Debré, Premier ministre français en visite officielle en Algérie et qui devait procéder, lors de son escale tiziouzienne du 12 mars, à la pose de la première pierre pour la construction de la préfecture de Tizi-Ouzou.

Les événements ont été largement relatés par la presse de l'époque. «A quelques heures de l'arrivée de M. Debré à Tizi-Ouzou, 6 dangereux rebelles déchiquetés par une bombe qu'ils piégeaient. Il s'agit des assassins de la famille Pruvost», titrait avec une partialité ostentatoire l'un de ces journaux, le lendemain. Puis de poursuivre le récit sur la même tonalité : «Hier matin vers 2h30, les territoriaux de l'école professionnelle de Tizi-Ouzou étaient réveillés par une puissante explosion d'une maison située à une petite distance en contrebas. Une opération était montée avec des unités du secteur et des gendarmes, et la maison fouillée. Dans une petite pièce sans fenêtre et nue gisaient dans une énorme mare de sang quatre corps déchiquetés : Ceux de quatre fellagas : ils venaient de sauter sur une bombe qu'ils étaient en train de piéger et qui avait prématurément éclaté au moment où les rebelles disposaient les fils de contact avec les piles électriques dont on retrouve des parcelles dans la pièce. Suivant des traces de sang, les soldats arrivaient un moment plus tard à proximité d'un bois d'oliviers d'où des coups de feu partaient dans leur direction. D'une rafale, un harki abattait un cinquième rebelle, puis on en découvrait un sixième qui avait succombé à ses blessures. Ces deux derniers qui n'avaient pas été tués sur le coup avaient tenté de prendre la fuite.»

La commémoration de la journée du 19 mars a été l'occasion pour rendre hommage à ces cinq martyrs et de restituer ces événements qui restent vivaces dans beaucoup de mémoires.

De nombreuses animations dont une conférence du sénateur B. Souilah sur les Accords d'Evian et une autre de Si Ouali Aït Ahmed, secrétaire de PC de l'ex-Wilaya III historique, une exposition d'articles de journaux relatant les événements de la guerre de Libération nationale et des photos et des témoignages filmés ou donnés sur place et portant sur les événements qui ont marqué cette date historique font partie du programme commémoratif qui s'est déroulé, au musée du Moudjahid de Tizi-Ouzou, en présence de nombreux citoyens dont des membres des familles des cinq martyrs et des moudjahidine.

L'hommage s'est poursuivi le lendemain, 19 mars, avec la baptisation de l'axe routier qui va de Tala Allam vers Boukhalfa au nom du chahid Ramdane Chernaï, propriétaire de la maison où a explosé la bombe, au moment de sa préparation. La cérémonie qui s'est déroulée en présence du maire de Tizi-Ouzou, d'anciens moudjahidine, des familles des cinq martyrs qui ont été honorés et de nombreux habitants des villages Tala Allam et Ihasnaouène.

Un recueillement au monument dédié aux chouhada de Boukhalfa a été observé par les présents qui ont été invités, par lasuite, à une réception offerte par le comité du village Tala Allam.

S. A. M.

AZAZGA

Une marche empêchée et des arrestations

La tension persiste à Azazga, depuis l'intervention, au cours de la semaine dernière, de la police pour la réouverture de l'APC bloquée depuis près de sept mois par des citoyens de cinq villages de la commune.

Toujours gardée par des éléments des CNS, la mairie a ouvert ses portes et le maire a réintégré son bureau. Mais l'édifice reste déserté par les citoyens et les fonctionnaires.

Dehors, les citoyens ne veulent toujours pas accepter la décision prise par les pouvoirs publics. Ils réclament la destitution de l'assemblée et l'ouverture d'une commission d'enquête ministérielle sur les soupçons de dilapidation foncière et autres disfonctionnements qu'ils imputent au maire et à des élus parmi son exécutif.

Des reproches que le maire qui clame son intégrité réfute de façon catégorique. Dans leur meeting tenu juste après l'évacuation du siège de la mairie de ses occupants par la force publique, les contestataires réitèrent leurs revendications et les reproches à l'égard du maire. Des appels à la grève et à des marches ont été lancés à la population de la ville qui vivait dans une tension constante.

Aux dix-neuf personnes arrêtées mardi dernier, et qui figuraient parmi les meneurs de la contestation ou le groupe qui continuait à faire le siège de l'édifice communal, sont venues s'ajouter sept autres interpellations dans les rangs des manifestants venus participer à la marche à laquelle a appelé la coordination des villages de la commune, marche qui a été interdite par les autorités et empêchée par la police. Jeudi, dans la soirée, on a appris que la majorité des personnes interpelées ont été libérées. Sept manifestants sont toujours en garde à vue au commissariat de la ville.

Des procédures judiciaires ont été engagées contre l'ensemble des citoyens interpelés. Les autorités qui ont laissé la situation s'enfoncer dans le pourrissement, comptant sans doute sur l'usure de l'action des contestataires, ont préféré le recours à la méthode forte au dialogue pour arriver au dénouement d'un conflit qui dure depuis septembre 2014.

S. A. M.

AÏN DEFLA

Un réseau de narcotrafiquants démantelé

Les éléments de la Gendarmerie nationale viennent de mettre fin aux activités d'un réseau qui approvisionnait les wilayas du centre du pays à partir des frontières de l'ouest du pays en passant par Oran.

Selon des sources sûres, tout a commencé le jeudi 12 mars, au niveau d'un barrage fixe sur l'autoroute Est-Ouest où un véhicule, de type Nissan, est soumis à un contrôle ordinaire des documents du véhicule et du conducteur. Au vu de ces documents, les gendarmes découvrent qu'il s'agit d'un véhicule appartenant à une agence de location de voitures dont le siège se trouve dans la wilaya de Bouira.

A l'examen des documents administratifs, il est apparu que le véhicule avait été loué au nom d'un certain B. L. mais était conduit par un individu répondant aux initiales de B. M., ce qui a éveillé les soupçons des agents de sécurité affectés au barrage les poussant à procéder à une fouille minutieuse du véhicule. La fouille de la voiture n'a pas été vaine puisque les gendarmes mettent au jour un colis dissimulé contenant une quantité de kif traité d'un poids de 2,875 kg.

Poursuivant leurs investigations, les agents de sécurité arrivent par la suite, après l'interrogatoire de B. M., le conducteur, à l'interpellation et l'arrestation de B.L. qui a reconnu avoir acquis la drogue auprès d'un certain «El Hadj» demeurant à Oran contre la somme de 19 millions de centimes, avec l'intention de l'injecter dans le réseau de commercialisation dans la wilaya de Bouira.

Voulant remonter la filière du réseau, les agents de recherche et de lutte contre le crime organisé, dûment mandatés, transfèrent les 2 individus arrêtés à Oran et en collaboration avec leurs collègues de la capitale de l'Ouest, arrivent à identifier l'individu qui se faisait appeler «El Hadj», à le localiser et à procéder à son interpellation. Il s'agit en fait d'un certain Dj. M. résidant à Oran. Poursuivant leurs investigations, les gendarmes arrivent à mettre au jour une autre quantité de drogue d'un poids de 7,390 kg de kif traité qui était dissimulée dans une voiture à l'état de ferraille remisée dans un parking. Le gardien du parking, un certain L. H. est alors, à son tour interpellé et arrêté. Les enquêteurs arrivent à identifier les deux associés propriétaires de la drogue, H. M. et H. Dj. tous deux résidant à Oran. Les gendarmes découvrent que la drogue était achetée auprès d'un ressortissant marocain par le biais d'intermédiaires demeurant dans la commune de Maghnia, puis dissimulée dans le domicile d'un individu, K. A., demeurant à Oran, qui à son tour est interpellé et arrêté avec la collaboration de la BRI de la gendarmerie d'Oran.

L'opération entamée jeudi 12 mars s'est donc soldée par la saisie de 10,265 kg de drogue, d'une somme d'argent de 59 000 DA et l'arrestation de 5 des 7 membres qui constituaient ce réseau de trafic de drogue d'envergure nationale.

Hormis les deux membres en fuite et recherchés, les cinq individus mis en cause ont été déférés au parquet de Aïn Defla mercredi. Après avoir été entendus par le magistrat instructeur, ils ont été placés en détention provisoire et incarcérés.

Karim O.

CHERCHELL

L'eau potable altérée par des eaux usées

Selon le site arabophone en ligne Cherchell News, qui, dans une récente édition, révèle que la société Seaal, après avoir constaté une perturbation dans le réseau de distribution d'eau potable dans certains quartiers de la ville de Cherchell.

La perturbation serait due à une grave altération de ces eaux à la suite de la rupture des canalisations des eaux usées ayant provoqué un problème, «aurait décidé de procéder à l'interruption momentanée de l'alimentation en eau dans les quartiers populaires de Bordj El Ghoula et de Iguerbouchène». Toujours selon ce site en ligne, plusieurs quartiers se trouvent toujours sans eau, particulièrement dans la zone de l'extrême est de la ville. Nous avons contacté pour notre part les services de la Seaal qui, tout en confirmant cette information, ont affirmé qu'il s'agissait d'une interruption provisoire de l'alimentation en eau, dans l'attente que les services chargés des analyses microbiologiques puissent confirmer la viabilité ou non des eaux potables.

Toutefois, le site électronique cité plus haut avait évoqué un incident similaire qui se serait produit à Sidi Boulahrouze, une agglomération secondaire sise au sud-est de la ville et dont une rupture des canalisations des eaux usées avait provoqué une altération des eaux potables. Cet incident aurait été, selon ce quotidien en ligne , à l'origine d'un début d'intoxications suivi de plaintes et de réclamations introduites par la population locale.

La société Seaal, interpellée à ce sujet, a démenti tout incident de ce type et a affirmé «qu'un accident provoqué par un camion aurait heurté une canalisation d'eaux usées, créant la panique parmi la population de Sidi Boulahrouze qui s'était alarmée en croyant au déclenchement d'une épidémie de MTH».

Cependant, en marge de cette situation, plusieurs citoyens résidant dans les cités populaires de DNC et de Tizirine à Cherchell nous ont fait part des fréquentes ruptures en eau potable, en s'interrogeant sur «les raisons qui ont amené les vannes d'eau à s'ouvrir de trois heures du matin jusqu'à six heures, nous forçant à rester éveillés toute la nuit pour prendre une douche ou laver nos vêtements», clament haut et fort et avec colère certains citoyens de ces quartiers, dont le Dr B. et H. A.

Houari Larbi